

## Présentation du Service de l'action sociale à l'association Trait d'union Missions et défis du SASoc

Rencontre du 16 mai 2019

Jean-Claude Simonet, Chef de service Sibylla Pigni, Collaboratrice scientifique universitaire Sarah Mariéthoz, Collaboratrice scientifique universitaire

#### **Sommaire**

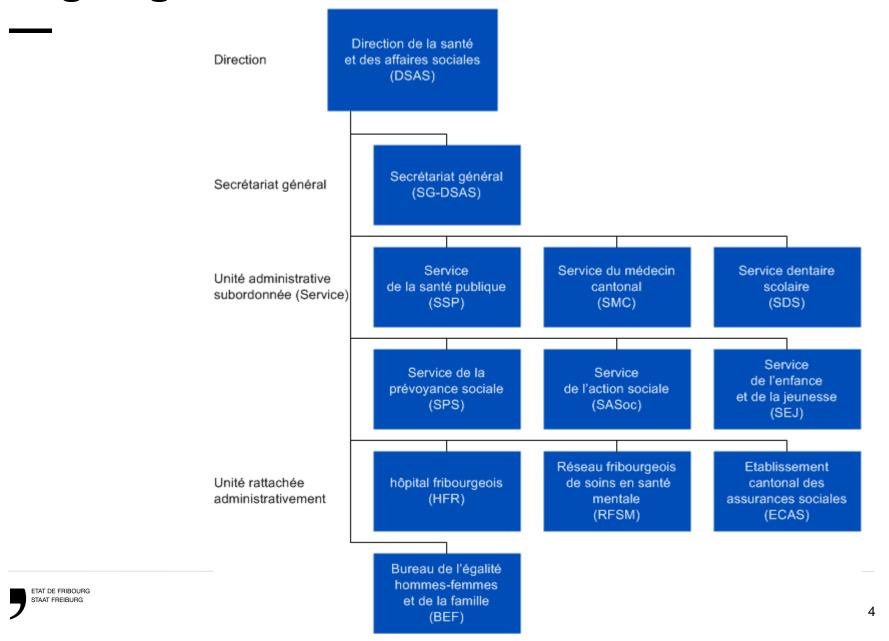
- Présentation du Service de l'action sociale
- Révision de la Loi sur l'aide sociale (LASoc)
- Politique familiale
- Digitalisation et échanges d'information entre services: quels enjeux pour l'action sociale?
- Cohérence et développement des organisations et associations: quels renforcements face à l'évolution des besoins?



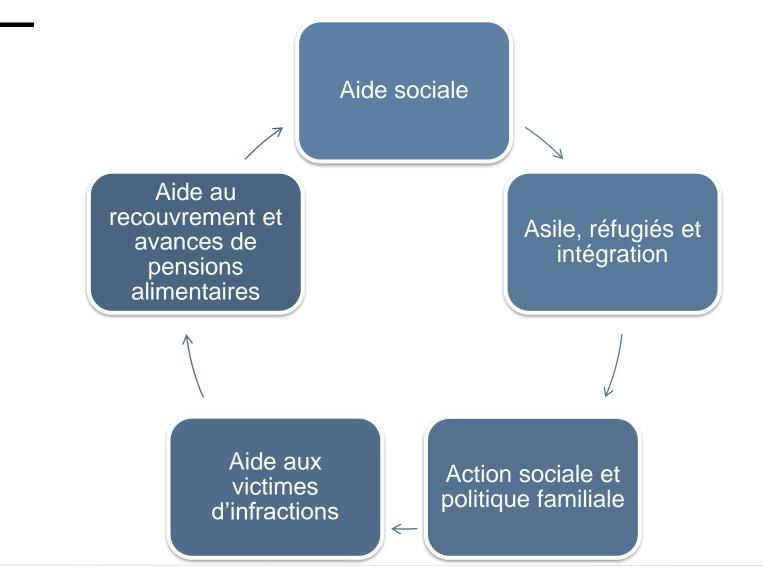
#### Présentation du SASoc



#### Organigramme de la DSAS



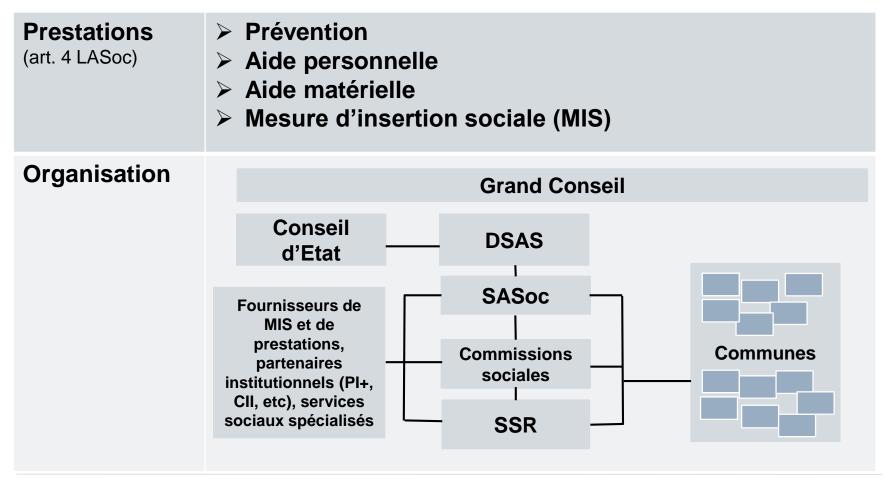
#### Les 5 domaines d'activités du SASoc







#### Dispositif d'aide sociale dans le canton de Fribourg





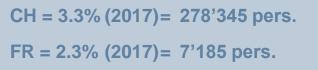
#### Domaine de l'aide sociale Buts et principes de l'aide sociale

#### But : ultime filet du système de sécurité sociale

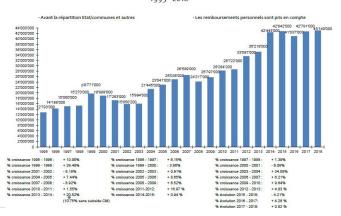
- > Assurer le minimum vital
- > Promouvoir l'indépendance économique et personnelle des personnes dans le besoin

#### **Principes fondamentaux**

- > Sauvegarde de la dignité humaine
- > Subsidiarité
- > Individualisation
- > Couverture des besoins
- > Égalité de traitement
- > Professionnalisme
- > Rapport coût efficacité
- > Lutte contre les causes



Evolution de l'aide matérielle nette





#### **Quelques chiffres (2017)**

Taux d'aide sociale

CH = 3.3% (2017) = 278'345 pers.

FR = 2.3% (2017) = 7'185 pers.

30,2%

des personnes à 40,9%

19,9%

l'aide sociale... 60,3%

25,4%

La moitié

ont entre 0 et 17 ans

sont des personnes seules de moins de 65 ans

vivent dans un ménage monoparental

ont une faible formation (scolarité obligatoire)

sont actives occupées

est de nationalité suisse

La moitié des dossiers d'aide sociale sont clos dans l'année de leur ouverture.

#### Situations complexes et multifactorielles

- → Fndettement
- → Accès ou préservation d'un logement
- Problèmes de santé



#### Rôle et tâches du SASoc

#### **Financement**

- > Octroi de l'aide matérielle article 8 LASoc
- > Contrôle et répartition des dépenses LASoc

#### Coordination, information et formation

- > Coordination des services sociaux : échanges d'infos, CII, groupe de travail, répertoire des normes et procédures, CSIAS, ARTIAS, séance des responsables des SSR
- > Catalogue MIS: mise sur pied et contrôle
- > Information aux SSR et CS: Journée thématique LASoc, envois trimestriels, Site internet
- > Formation des prof.: formation MIS, gestion de la violence, illettrisme



#### Rôle et tâches du SASoc

#### **Prévention**

- > Surendettement, jeu excessif
- > Rapport CLD, Avenir 20-25, participation aux commissions

#### Contrôle et surveillance

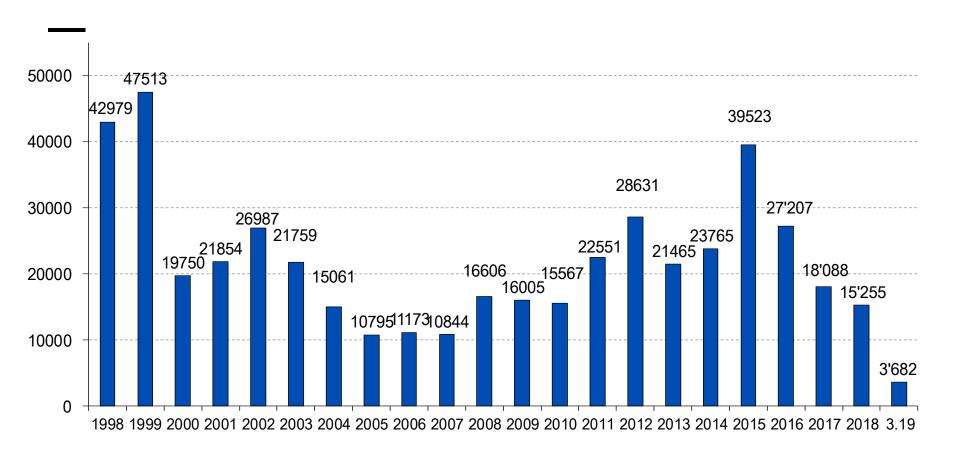
- > Surveillance des tâches en matière d'aide sociale: visites commissions sociales, mandats des services sociaux spécialisés, applications légales et des normes, conseils engagement du personnel
- > Révisions auprès des SSR et des services sociaux spécialisés
- > Gestion des contentieux
- > **Inspectorat** et prévention des abus



## Domaine de l'asile et des réfugiés



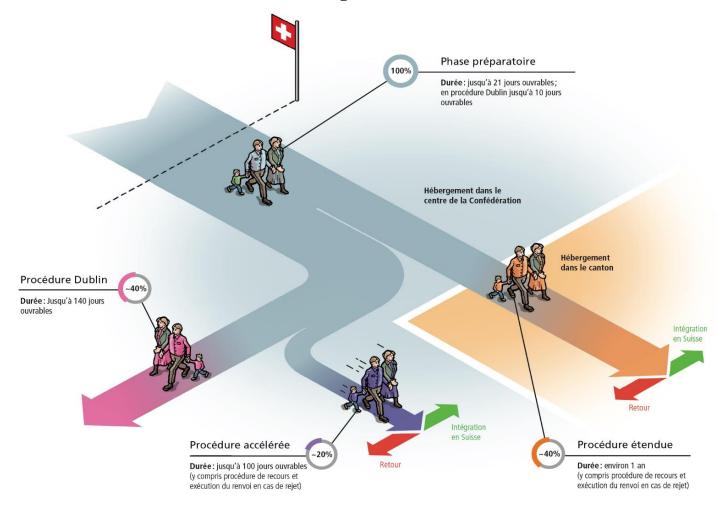
#### Domaine de l'asile et des réfugiés Demandes d'asile en Suisse (1998–03.2019)



Source: SEM 2019

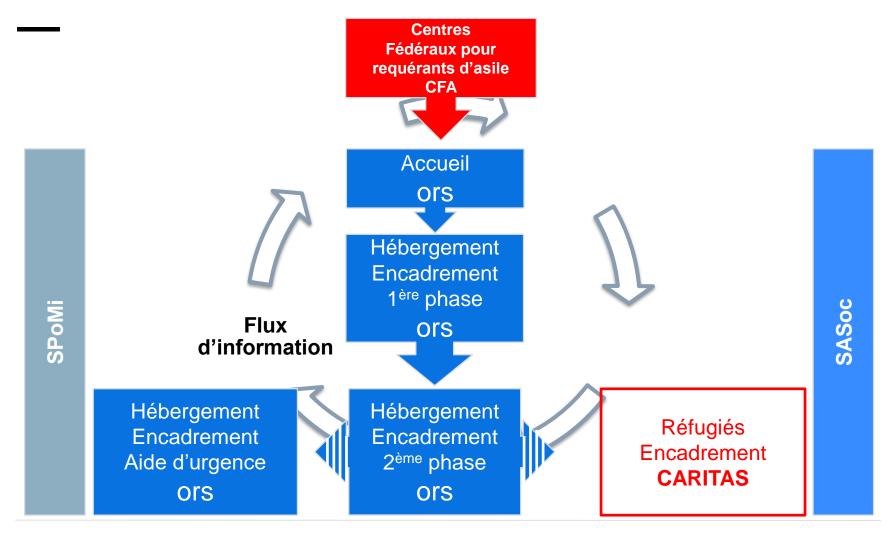


#### Domaine de l'asile et des réfugiés Procédure d'asile à partir de 2019



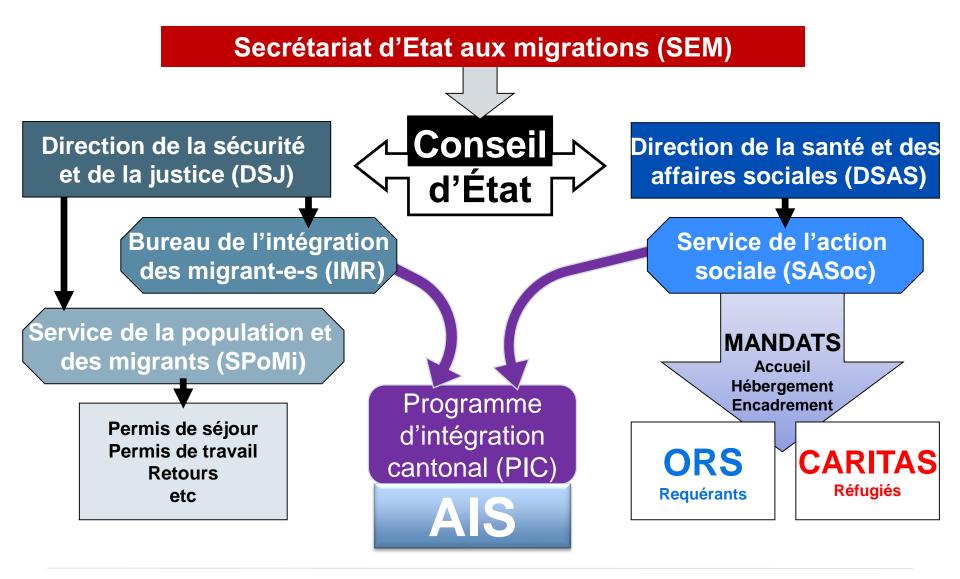


#### Domaine de l'asile et des réfugiés Parcours d'un requérant d'asile





#### Répartition des compétences





#### Domaine de l'asile et des réfugiés Compétences

#### Rôle du SASoc

- > Fournit l'assistance conformément à la LAsi et à la LASoc;
- > Peut assigner un lieu de séjour et un logement;
- > Assume les tâches du bureau de coordination avec l'ODM;
- > Règle avec l'ODM les relations financières relatives à l'aide sociale;
- > Rembourse aux communes les prestations fournies en cas de situation extraordinaire.

#### Principales bases légales

- Loi fédérale sur l'asile du 26 juin 1998 (LAsi)
- Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEtr)
- Loi sur l'aide sociale du 14 novembre 1991 (LASoc)



#### Domaine de l'asile et des réfugiés Intégration et insertion

Depuis le 1.1.2008, l'encouragement de l'intégration est une tâche des collectivités publiques

#### > Confédération

> coordonne et subventionne

#### > Cantons

> planifient, réalisent, vérifient et ajustent les mesures d'intégration inscrites dans un programme cantonal d'intégration (PIC) dès 2014

#### > Objectifs généraux

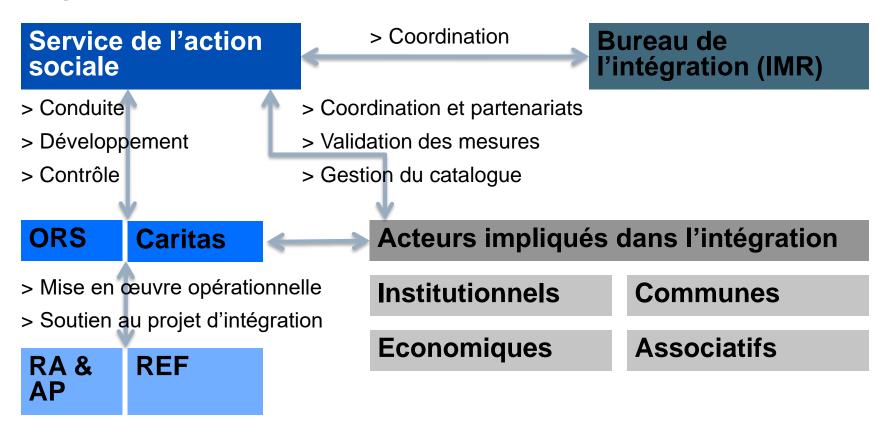
- > la cohabitation harmonieuse
- > l'égalité des chances entre la population suisse et migrante

Démarche réciproque et processus dans la durée



#### Domaine de l'asile et des réfugiés Intégration et insertion

#### Répartition des tâches







#### Principales dispositions légales

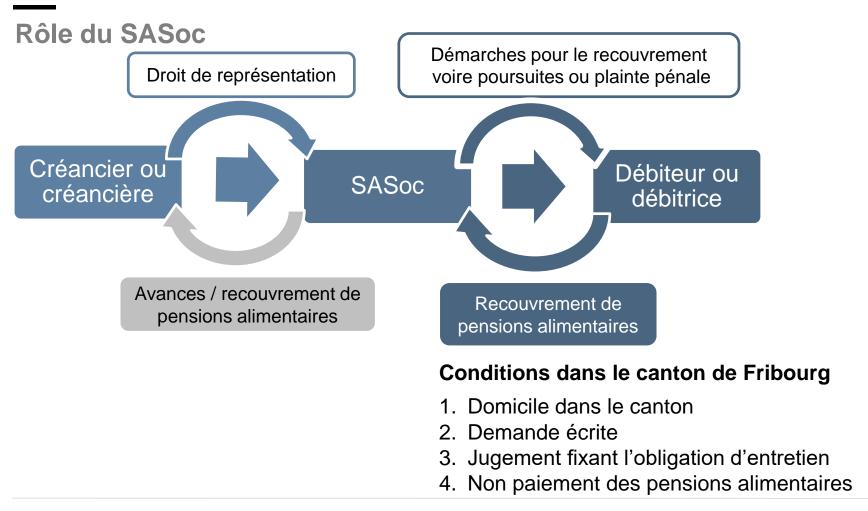
Art. 116 al. 1 Cst. – Art. 116 Abs. 1 BV

> Dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération prend en considération les besoins de la famille. Elle peut soutenir les mesures destinées à protéger la famille.

Art. 131, 290 et 293 CC – Art. 131, 290 und 293 ZGB

- > Obligation pour les cantons de fournir une aide appropriée au recouvrement des pensions alimentaires dues (aide à l'encaissement) et possibilité d'accorder des avances.
- > En cas d'avances payées par le canton, celui-ci devient lui-même créancier envers la personne débitrice de l'obligation d'entretien, jusqu'à concurrence du montant total des avances versées.
- > Arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1993
- Directives du 25 avril 1997







#### Quelques chiffres (2018)

- 1713 dossiers
- 6 collaboratrices administratives (4.15 EPT)
- Budget annuel de 6,2 mio d'avances
- Taux de récupération des avances de 50.14 %



## Domaine de l'aide aux victimes d'infractions



#### Domaine de l'aide aux victimes d'infractions

#### Bases légales

Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions du 23 mars 2007

#### **Particularités**

- La victime d'une infraction pénale, acte illicite, est directement confrontée malgré elle à l'acte intentionnel ou non d'un tiers
- > La société se montre solidaire envers la victime en lui garantissant un soutien personnel, une protection dans la procédure pénale et une indemnisation équitable de son préjudice
- > L'Etat a seul le droit de punir la personne responsable de l'acte illicite, à travers les institutions judiciaires (droit pénal)

#### Les trois volets de l'aide aux victimes

- > Soutien et conseils via les centres de consultation des cantons : aide immédiate et à plus long terme
- > Droits dans la procédure pénale (code de procédure pénale suisse) : partie pénale/civile, protection de la personnalité, huis-clos, confrontation si nécessaire, audition filmée des victimes mineures, accompagnement
- > Indemnisation et/ou réparation morale



#### Domaine de l'aide aux victimes d'infractions

#### Rôle du SASoc

- Remboursement de l'aide immédiate et à long terme
- Indemnisation et réparation morale aux victimes
- Répartition des dépenses
- Coordination
- Soutien et formation aux intervenant-e-s
- Délégation de tâches
- Gestion des contentieux

#### **Quelques chiffres (2018)**

#### 532 dossiers traités

- > 1.565 million CHF soit
  - > 215'349 CHF d'indemnisations et de réparation morale
  - > 562'016 CHF à titre d'aide immédiate et d'aide à plus long terme
  - > 765'783 CHF de subvention à Solidarité Femmes





## Domaine action sociale et politique familiale Fribourg pour tous - Freiburg für alle







## Domaine action sociale et politique familiale Fribourg pour tous - Freiburg für alle





## Domaine action sociale et politique familiale Fribourg pour tous - Freiburg für alle

«Espace «Aller vers» Portevoix» INFORMATION **Publics** Réseau socio-sanitaire FRIBOURG POUR TOUS QUESTIONNEMENT & **PROMOTION ACCUEIL** DEVELOPPEMENT ORIENTATION LIAISON Environnement sociopolitique et économique

Source: Fribourg pour tous, Concept institutionnel, fév. 2018



#### Activités – action sociale

- > Assises du social
- > Fonds cantonal de l'action sociale
- > Fonds de désendettement en faveur des personnes physiques et Commission d'utilisation du Fonds
- > Prévention et lutte contre le jeu excessif et le surendettement: Fonds cantonal et Commission
- > Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg
- > Prix du social
- > Forum du logement
- > Club santé-social du Grand Conseil



#### Rôle du SASoc

- > Traitement des consultations
- > Traitement des objets parlementaires
- > Veille stratégique et analyse scientifique
- > Organisation d'événements
- > Contribution à des journées et actions thématiques
- > Suivi et gestion de projets
- > Contribution à la communication
- > Mise en réseau des organismes spécialisés



#### Grands axes de la politique familiale cantonale

- > Renforcer la sécurité matérielle des familles (art. 55 Cst)
- > Soutenir les prestations fournies par les familles (art. 3 Cst)
- > Favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle (art. 59 al. 2 et 60 al. 3 Cst)
- > Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes (art. 9 Cst)
- > Fournir information et conseils aux familles (art. 88 Cst)
- > Encourager le développement harmonieux de l'enfant et des jeunes (promouvoir l'intérêt de l'enfant et des jeunes) (art. 34 Cst)
- > Veiller à un développement cohérent de la politique familiale (art. 59 al. 2 et 3 Cst) et à la prévention



#### Rôle du SASoc

- > Instance de coordination des politiques sociales et de la famille
- Coordination opérationnelle des travaux menés en matière de politique familiale
- > Propositions de choix stratégiques et politiques
- > Suivi de leur mise en œuvre en coordonnant les efforts des différents services concernés



## Révision de la loi sur l'aide sociale (LASoc)



#### Révision de la LASoc

#### Contenu

- 1. Introduction
- 2. Motifs de la révision de la LASoc
- 3. Processus de révision
- 4. Axes et contenus
- 5. Plus-values attendues
- 6. Conclusion



#### 1. Introduction

#### LASoc Canton de Fribourg

Art. 1 LAS: L'aide sociale est une compétence des cantons

#### Art. 55 Constitution du canton de Fribourg :

<sup>1</sup> L'Etat et les communes prennent des mesures pour prévenir les situations de précarité et mettent en place une aide sociale.

<sup>2</sup> Ils prennent des mesures pour atténuer les conséquences du chômage, prévenir l'exclusion sociale ou professionnelle et favoriser la réinsertion.

#### **LASoc 1991**

- But → Favoriser l'autonomie et l'intégration sociale de la personne dans le besoin (art. 2 LASoc)
  - Principes, organisation et compétences, aide sociale, procédures, remboursement, financement, voies de droits



## 2. Motifs de la révision

#### Nouveaux défis pour la LASoc

- Développements économiques
- Transformations sociales
- Judiciarisation de la société
- Adaptation des assurances sociales
- Développement de la mobilité
- Développement technologique



- Complexification des situations
- Fragilisation des trajectoires de vie



- Exigences de compétences spécialisées
- Exigences d'information et coordination
- Augmentation du volume des demandes
- Inégale répartition des dossiers
- Prolongation de la durée à l'aide sociale



## 3. Processus de révision

#### **Processus participatif**

- Evaluation DSAS SASoc
- Motion Antoinette de Weck / Erika Schnyder 29.9.2014
- Organisation de projet
- Elaboration de lignes directrices destinées à orienter la réforme de la LASoc
- Elaboration d'un avant-projet LASoc
  - Mise en consultation du projet de loi: Communes et milieux intéressés
  - Transmission du projet au Grand Conseil
  - Adoption: 2021



## 3. Processus de révision

## Organisation de projet

#### Comité de pilotage

Districts, langues

- Conduire le processus et prendre les décisions
- > **Présidente:** Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat
- Membres: représentants de l'Etat, communes, commissions sociales, SSR, préfets, experts

#### Groupe de projet

- Elaborer le projet de loi
- Président: Jean-Claude Simonet, Chef du SASoc
- Membres: représentants de l'Etat, communes, commissions sociales, SSR



Secrétariat : SASoc



## 4. Axes et contenus

## A. Répartition des compétences et des charges

- Mêmes responsabilités dans la mise en œuvre de l'aide sociale
- Adaptation de la répartition des charges financières



#### 2.4. Axes et contenus

#### **B.** Renforcement organisationnel

- 1 CS et 1 SSR par district,
- Dossiers coordonnés
- Conférence des responsables des SSR et des CS
- Optimisation du système d'échanges d'information
- Définition des prestations

#### C. Politiques transversales

- Système d'évaluation / Rapport sur la situation sociale et la pauvreté
- Développement d'une approche coordonnée et concertée
- Plan d'action
- Consultation des CS



## 5. Plus-values attendues

#### Niveau organisationnel

- Simplification organisationnelle et des processus
- Amélioration de la gestion administrative et de l'intervention sociale
- Amélioration de la qualité du dispositif, du contrôle des processus et de la fiabilité
- Amélioration de l'équité du traitement des dossiers et de l'harmonisation des pratiques



## 5. Plus-values attendues

#### Niveau structurel

- Développement d'une stratégie cantonale
- Anticipation des problèmes sociaux
- Développement de la capacité d'agir
- Renforcement de la crédibilité des SSR
- Meilleure implication des partenaires concernés



#### 6. Conclusion

- Une loi capable de répondre aux défis des 30 prochaines années
- > Une aide sociale forte, actrice des politiques à venir
- > Un dispositif simple et efficace



# Politique familiale Prestations complémentaires pour les familles (PC familles)

Cst. Fribourgeoise du 16 mai 2004, art. 60 al. 1:

« Il [l'Etat] octroie des prestations complémentaires pour les enfants en bas âge des familles dont les moyens sont insuffisants.»

- > A la croisée de trois politiques:
  - Politique familiale: reconnaître le rôle prépondérant exercé par les familles dans la société
  - Politique sociale: garantir la sécurité matérielle des familles de condition modeste
  - Politique économique: soutenir la consommation interne



# Politique familiale Prestations complémentaires pour les familles (PC familles)

- Modèle fribourgeois
  - Incitation au travail
  - Conciliation travail-famille
  - Prévention du recours des familles à l'aide sociale ou solution de sortie
  - Basé sur les PC AVS-AI fédérales



# Politique familiale Prestations complémentaires pour les familles (PC familles)

- Modèle fribourgeois
  - Incitation au travail
  - Conciliation travail-famille
  - Prévention du recours des familles à l'aide sociale ou solution de sortie
  - Basé sur les PC AVS-Al fédérales



## Politique familiale Postulat Meyer Loetscher / Mäder-Brühlart

- Les familles fournissent à la société des prestations inestimables, mais pour y arriver, elles ont besoin de conditions-cadres favorables et parfois d'un soutien.
- Dernier rapport fribourgeois: 2004

#### > Demande:

- Nouveau rapport sur une politique familiale globale et plan d'action:
  - Axes prioritaires
  - Mesures concrètes
  - Système de monitoring
- 5 mois pour répondre au postulat
- 1 an pour rédiger le rapport si acceptation



# Digitalisation et échanges d'information entre services: quels enjeux pour l'action sociale?

- Digitalisation des échanges d'informations : risques et potentialité pour les bénéficiaires et usagers-usagères
- Perspectives pour les services sociaux : création d'un système d'échange d'information dans le cadre de la réforme de la loi sur l'aide sociale
  - > activation de la subsidiarité
- Représentation du social dans les discussion et projets qui se développent
- Prévention



# Cohérence et développement des organisations et associations: quels renforcements face à l'évolution des besoins?

- Art. 14 LASoc: Services sociaux spécialisés > rôle complémentaire
- Action sociale = partenariat entre Etat et organisations privées
- Quelles collaborations pour l'avenir?
- Mutualisation des tâches et développement de synergie ?



# Merci de votre attention

